



APSSAP

Association paritaire
pour la santé et la sécurité du travail,
secteur « Administration provinciale »

Québec, le 11 mars 2020

Aux coordonnatrices, coordonnateurs ministériels et syndicaux qui conseillent les comités de santé et de sécurité dans les **régions de la Montérégie et de l'Estrie**

ET

Aux coprésidentes et aux coprésidents des parties syndicales et patronales des comités de santé et de sécurité dans les **régions de la Montérégie et de l'Estrie**

**OBJET : Activité de développement pour les représentants des comités de santé et de sécurité –
Régions de la Montérégie et de l'Estrie**

L'APSSAP désire convier les coprésidentes et les coprésidents des parties syndicales et patronales à une activité régionale **qui se tiendra le jeudi 23 avril** prochain. Cette activité prévue au Plan stratégique de l'APSSAP désire affirmer l'importance de vos actions en matière de prévention. Elle permettra aussi de revoir vos rôles et de clarifier vos responsabilités. Les coprésidents peuvent être remplacés par un substitut, membre du CSS de leur partie respective.

L'activité de développement se déroulera sous la thématique « **La gestion des risques : une stratégie de prévention efficace** ». Cette thématique constitue le fil conducteur à partir duquel un atelier permettra d'approfondir la stratégie proposée pour une gestion optimale des risques et des meilleures pratiques en prévention. Monsieur Marc-André Ferron, auteur-conférencier invité, connu dans le milieu, agira comme expert. La participation active de tous les acteurs présents constitue la clé du succès de cette journée.

Date : 23 avril 2020

Lieu : Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
<http://congresst-hyacinthe.ca/>
1325 Rue Daniel - Johnson O
Saint-Hyacinthe

Horaire : 10 h à 15 h 30

Précédemment à l'activité de développement, l'APSSAP tiendra son Assemblée générale annuelle de 8 h 45 à 10 h, au même lieu.

Une communication écrite est également transmise aux directrices et aux directeurs des ressources humaines afin de les informer de cette activité, les invitant à faire suivre la communication aux directions et gestionnaires concernés. Soucieuse des impératifs présents dans vos organisations, l'APSSAP a adapté différents aspects logistiques afin que cette activité se déroule à l'intérieur de votre journée régulière de travail. De plus, tous les coûts inhérents à cette invitation (repas, déplacements, conférencier) sont assumés par l'Association.

Pour vous inscrire et pour obtenir davantage d'informations sur le déroulement, accédez à notre site <https://apssap.qc.ca/>

Vous y trouverez : La fiche d'inscription pour l'activité de développement et l'assemblée générale annuelle

Annexe I Déroulement de l'activité de développement

Annexe II Profil du conférencier

Veillez prendre note que la date limite d'inscription est le 3 avril à 16 h 30.

Comptant sur votre participation, nos salutations les meilleures.



François Thivierge
Directeur général

c. c : Michel Désourdie, coprésident partie syndicale
Gilles Côté, coprésident partie patronale